

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1230 / 2010115	11000770 11000771 11000766 11001292 11001290 11001291 11001289 11001288	20062609 20063123 20063370 20063371 20063372	Wikland pantalon d'été 1230 ISO20471

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200775 Luminex C-Lyte	HV-orange HV-jaune	50% polyester - 50% coton

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200482 200135	bleu, marine, olive, anthracite, gris	65% polyester-35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5510	argenté	film transfert 70mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales, EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2), et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH605 162109**, valable jusqu'au 17.12.2024, délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 10.01.2020




Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement